



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

nte d'Opella par Sanofi

Question au Gouvernement n° 43

Texte de la question

VENTE D'OPELLA PAR SANOFI

Mme la présidente . La parole est à M. Charles Rodwell.

M. Charles Rodwell . Ma question s'adresse également au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et porte aussi sur le dossier Sanofi-Opella – c'est bien Opella, monsieur Chenu, et non pas « Orpella ». *(Sourires.)*

Cette entreprise représente l'excellence de l'industrie française, avec près de cent références de médicaments produits et vendus, en France et partout dans le monde. Opella, c'est Doliprane : plus de 400 millions de boîtes achetées chaque année par nos familles.

Ce fleuron français s'apprête, peut-être, à passer sous pavillon américain. *(M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.)* Nous doutons, monsieur le ministre, que cette opération serve pleinement nos intérêts et qu'elle s'inscrive dans la politique d'attractivité que nous menons depuis sept ans et qui a permis de créer 2,7 millions d'emplois (MM. Gabriel Attal, Pierre Cazeneuve, Roland Lescure, Sylvain Maillard et Franck Riester applaudissent) et qui a permis de relocaliser nos chaînes de valeur au service de l'indépendance de la France. Cela a été le cas, par exemple, pour la production du Doliprane.

Cette politique, enfin, a toujours servi notre intérêt national. Avec Gabriel Attal et Bruno Le Maire...

M. Laurent Jacobelli . Bruno Le Maire, reviens de Suisse !

M. Charles Rodwellnous avons renforcé les contrôles sur les investissements étrangers dans les secteurs sensibles. Nous avons ainsi protégé des dizaines d'entreprises stratégiques, comme Biogaran, du rachat ou de la disparition.

Dans cette logique, et dans l'intérêt de notre pays, ni la représentation nationale ni le Gouvernement ne peuvent laisser Sanofi mener cette opération sans contrôle de l'État. C'est pourquoi nous vous avons interpellé, dès vendredi, avec soixante-trois collègues, et c'est aussi pourquoi je vous interpelle aujourd'hui : dans le cadre de la saisine de nos mécanismes de contrôle sur les investissements étrangers, quelles garanties et quelles contreparties pensez-vous obtenir de la part de Sanofi et des différentes parties impliquées dans l'opération ?

M. Pierre Cordier . C'est une question rédigée par Emmanuel Macron !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Jean-Paul Lecoq . Nationalisez !

M. Antoine Armand, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Je vous remercie pour votre interpellation ainsi que pour celle des députés de votre groupe, qui veillent à la fois à la souveraineté industrielle de notre pays (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et DR*) – avec d'autres, ce n'était évidemment pas exclusif ! – mais aussi à la défense de son attractivité et de sa capacité à financer des usines, comme les technologies de pointe de demain.

M. Michel Herbillon . Pas seulement !

M. Antoine Armand, *ministre* . Je connais votre engagement personnel sur ce sujet. Je vous rappelle les engagements précis que nous avons commencé à exiger dans la discussion avec les parties prenantes, si toutefois le projet venait à se concrétiser – nous n'en sommes en effet qu'au stade des discussions exclusives. Ce sont le maintien de l'emploi, l'empreinte industrielle, la recherche et le développement et, bien évidemment, la localisation du siège. Que les choses soient très claires : nous mobiliserons l'ensemble de la procédure prévue par le décret relatif aux investissements étrangers en France.

M. Hervé de Lépinau . Ça nous rassure !

M. Antoine Armand, *ministre* . L'État, le cas échéant, sera saisi. En accord avec le Premier ministre, je suis en train d'étudier la possible présence de l'État au conseil d'administration d'Opella, ainsi que sa participation au capital. La stratégie industrielle que nous avons construite ces dernières années ne se négocie pas. Comptez sur notre vigilance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Charles Rodwell](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 43

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024